LIEU DE TRAVAIL : Regina (Saskatchewan)

DÉBUT DU MANDAT : Dès que possible

École de langue première
aujourd'hui...
Francophone
bilingue
pour la vie!



Conseil des écoles fransaskoises
1440, 9e avenue Nord
Regina (Saskatchewan)
S4R 8B1
1 877 273-6661

DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE (Primaire)
DE LA PRÉMATERNELLE À LA SIXIÈME ANNÉE
Poste continu à temps plein (100% ÉTP)

DESCRIPTION DU TRAVAIL

La direction adjointe appuie la direction d'école dans l'exercice de ses responsabilités :

- Établir un plan d'amélioration continue visant la réussite de chaque élève par la mise en oeuvre de nouvelles pratiques pédagogiques en lien avec le Plan stratégique du CÉF ;
- Accompagner le personnel vers l'atteinte de ses objectifs ;
- Animer des équipes de travail, entre autres des communautés d'apprentissage professionnelles ;
- Accomplir toutes tâches confiées par la direction de l'école.

La direction adjointe assure l'intérim lorsque la direction d'école est absente, en exerçant les responsabilités inhérentes à la fonction.

EXIGENCES DU POSTE

- Baccalauréat en éducation jumelé à 5 ans d'expérience en enseignement au niveau primaire ;
- Maîtrise en administration scolaire ;
- Certificat d'enseignement de la Saskatchewan, ou en mesure de l'obtenir (consulter le Saskatchewan Professional Teachers Regulatory Board au http://www.sptrb.ca) ;
- Excellente maîtrise du français et très bonne connaissance de l'anglais ;
- Expérience d'enseignement en milieu minoritaire, un atout ;
- Être en mesure de démontrer son leadership pédagogique ;
- Aptitudes avancées pour le travail d'équipe et la collaboration ;
- Capacités à établir des partenariats avec la communauté francophone locale.

SALAIRE : Selon la convention collective provinciale en vigueur du personnel enseignant.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre d'intérêt, en français, avec mention du numéro de référence **2627-027**, à l'attention de M. Ronald Ajavon, Directeur général du Conseil des écoles fransaskoises : direduc@cefsk.ca

La réussite du test de français du CÉF ou l'engagement à suivre et à réussir une formation d'appoint en français est un préalable à l'embauche. Les demandes sont recevables jusqu'à l'affectation de ce poste à un candidat. Nous communiquerons uniquement avec celles et ceux retenus pour une entrevue.

CEF
Conseil des écoles fransaskoises